



DOSSIER

« Adhésion au local des jeunes »

Septembre 2016 / Août 2017

à retourner en mairie pour Anne laure

Il comprend :

- œ une fiche d'inscription
- œ une autorisation parentale pour le transport
- œ le règlement intérieur
- œ La grille tarifaire des activités
- œ fiche sanitaire

Pièces à fournir :

- œ le dossier compléter
- œ la photocopie de votre coefficient familiale
- œ La photocopie des vaccins
- œ l'adhésion au local de : 5e soit par chèque à l'ordre du trésor public soit par espèces.
- œ Certificat de scolarité
- œ Attestation d'assurance

